

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Communauté de Communes Centre Tarn : bonne santé financière**

La température avait déjà été donnée lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu début mars et à l'issue duquel le Trésorier de la Communauté de Communes a su dire et souligner que cette dernière se portait bien

C'est donc dans un climat serein que la séance consacrée au vote des budgets primitifs 2018 s'est déroulée le 10 avril dernier.

Au niveau du budget principal, le maintien des dépenses de fonctionnement à hauteur de 2,9 millions d'euros a permis de dégager un excédent 2017 avoisinant les 500 000 €. Le Président Jean-Luc CANTALOUBE s'est empressé d'indiquer aux délégués communautaires que cette maîtrise des dépenses devait se poursuivre sans relâche puisqu'elle est la seule à même de garantir des marges de manœuvre futures, nul ne sachant en effet ce que seront effectivement les recettes des collectivités locales dans les années à venir, réformes obligent ...

Cet excédent est, faut-il le rappeler, ce qui permet à la Communauté de Communes de financer ses projets d'investissement et c'est ainsi que la budget principal, qui s'équilibre à hauteur de 4 749 653 € en fonctionnement et 4 003 865 € en investissement, a été voté à l'unanimité, sans recourir à une augmentation des taux de fiscalité locale qui demeurent identiques depuis 2015.

Pour mémoire, au niveau des ménages, les taux 2018 s'établissent comme suit : Taxe d'Habitation : 13,36 %, Foncier Bâti : 3,37 % et Foncier Non Bâti : 8,98 %. En matière économique, le taux 2018 de la Cotisation Foncière des Entreprises s'élève à 32,05 %.

S'agissant des projets, 2018 verra le terme du chantier de construction du DOJO à Réalmont fin du premier semestre (photo ci-dessous). Tant les élèves du collège Louisa Paulin que les membres du Club ou encore le Comité Département pourront prendre possession des lieux dès la prochaine rentrée scolaire. Dans le domaine du développement économique, quatre lots vont être aménagés sur la zone d'activité à Lombers dont un a déjà trouvé preneur. En matière d'aménagement numérique, une première enveloppe de crédits a été inscrite afin d'assurer la montée en débit de différents secteurs. En parallèle se poursuit l'une des actions phares de la mandature qu'est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui en est actuellement dans sa phase "Projet d'Aménagement et de Développement Durable". Diverses réunions publiques sont à venir afin que la concertation soit la plus large possible.

L'autre budget d'importance est celui des "Ordures Ménagères". Là encore, les excédents successifs dégagés, environ 26 500 € en 2017, permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité, le coût de la collecte et du traitement des déchets ne pouvant que croître dans les années à venir notamment pour atteindre les objectifs de la loi de Transition

Énergétique de 2015 qui prévoit une réduction des déchets de 10 % entre 2010 et 2020 et une réduction du stockage de 30 % à la même échéance. Dans ce cadre, Trifyl réfléchit à la création d'une nouvelle unité de valorisation.

Ce budget, voté à l'unanimité, s'équilibre en 2018 à hauteur de 1 223 914 € en fonctionnement et 401 501 € en investissement, sans augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui s'établit à 12,89 %.

Il est à souligner qu'aucun emprunt n'est contracté sur ce budget et que les excédents cumulés permettent en l'occurrence de financer, en 2018, le projet d'extension des garages communautaires.

Monsieur CANTALOUBE se dit en conclusion heureux de la bonne santé financière de la Communauté de Communes qui a certes pour origine une maîtrise des dépenses mais qui découle aussi d'une certaine dynamique territoriale dont l'une des manifestations tangibles est l'accroissement des bases fiscales. Centre Tarn continue donc d'attirer de nouveaux habitants. L'enjeu est de se donner les moyens de satisfaire, autant que faire se peut, leurs besoins en matière de services et d'équipements publics.

*Le compte rendu intégral de la séance du Conseil Communautaire du 10 avril 2018 est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes :*  
<http://www.centretarn.fr/>